

# Les Plans climats territoriaux

**Martine MATHOREL**  
*Responsable*  
*Pôle collectivités locales*  
*ARPE Midi-Pyrénées*



- Information, sensibilisation
- Observation : OREMIP
- Appui technique et méthodologique aux projets territoriaux (ag21 et PCT) et à la mise en œuvre des actions, suivi et évaluation
- Capitalisation d'expériences, diffusion : réseau des villes et Territoires durables
- En partenariat (Région, ADEME, Etat)



**AGIR POUR LE CLIMAT**  
*En Midi-Pyrénées*

**OBJECTIF :**  
*une tonne de CO<sub>2</sub> par personne en moins*

Je peux le faire

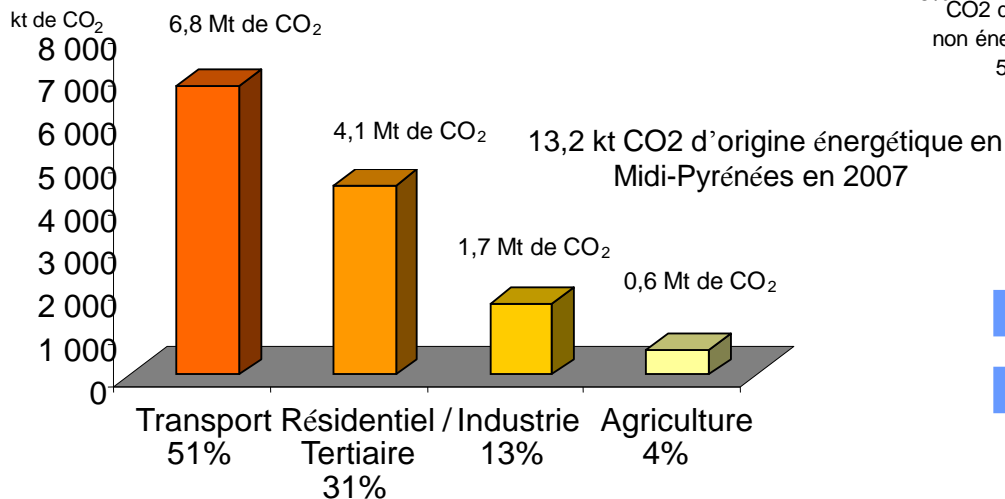
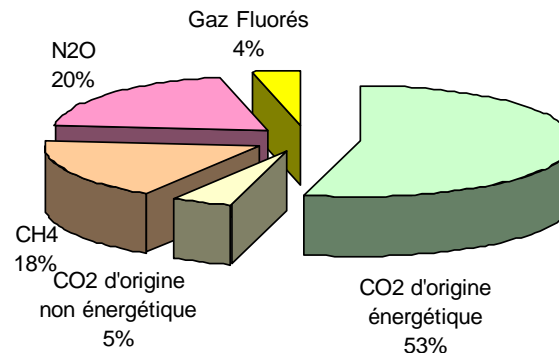
[www.agir-pour-le-climat.fr](http://www.agir-pour-le-climat.fr)



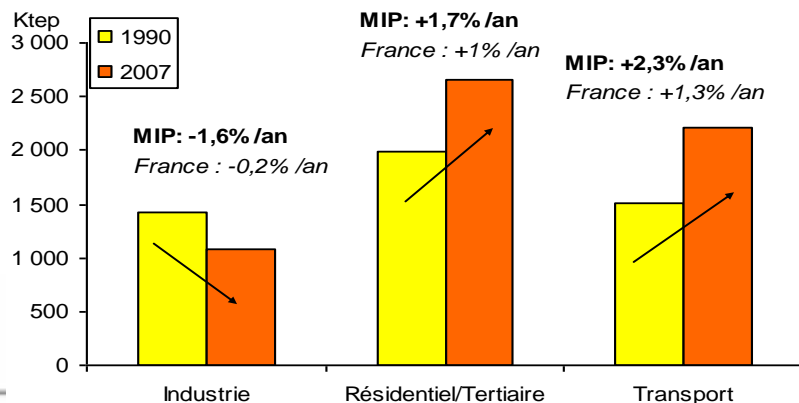
# Les actions de l'ARPE

---

- 2005 : étude pour préparer un plan climat régional en lien avec des plans climats territoriaux
- 2006 : premiers tests et initiatives
  - Les 4 parcs naturels régionaux : démarche collective
  - La communauté de communes de Decazeville Aubin
  - Le Pays Albigeois et bastides
- 2007 : lancement du Plan climat du parc de l'Ariège
- 2008 : lancement du Plan climat des parcs du Haut-Languedoc et des Grands Causses, informations Pays
- 2009 :
  - Lancement d'un groupe de travail régional énergie-climat
  - une dizaine de démarches en cours à toute échelle



## La situation de Midi-Pyrénées



## Un enjeu : l'implication de tous

**Les émissions directes ramenées à l'habitant**

**5 t CO<sub>2</sub>/an**

**Objectif Kyoto : horizon 2008-2012 :**

**entre 0,5 et 1 tonne de moins par personne**

**Paquet énergie-climat : horizon 2020 :**

**Entre 1 et deux tonnes de moins par personne**

**facteur 4 : horizon 2050**

**désintoxication au C**



**Responsables de 15 % des émissions, ou bien 50 % si on compte l'impact du aux politiques d'aménagement et d'urbanisme**

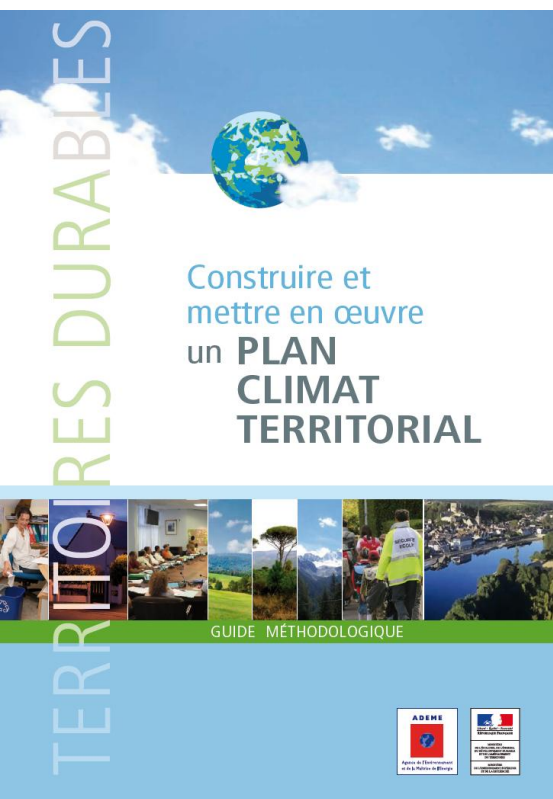
**Chef d'orchestre des politiques locales**

**Exemplarité**

**Mise en œuvre des engagements globaux à l'échelle locale**

# Qu'est-ce qu'un PCET ?

**Un plan d'action concerté pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter un territoire au changement climatique**



- Les grandes étapes :**
- Évaluer les émissions**
  - Fixer des objectifs cohérents**
  - Définir des actions**
  - Les suivre et les évaluer**

**Niveau 1 : le patrimoine mobilier et immobilier de la collectivité**

**Niveau 2 : les compétences de la collectivité (habitat, urbanisme, déplacement, déchets, ..)**

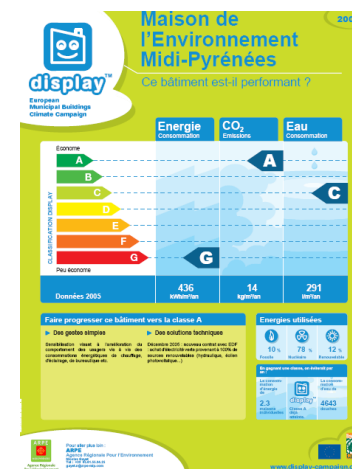
**Niveau 3 : l'ensemble des acteurs du territoire**

# Recommandations générales

---

- **Objectif commun national** : diminution de 20% d'ici dix ans, puis division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.
- Adopter une **stratégie d'amélioration continue** (objectifs locaux révisables)
- **Agir immédiatement** et communiquer sur les **résultats**
- **Piloter** (responsabilités, planning, méthode)
- Élargir le cercle des acteurs, en se positionnant en **animateur** du projet (acteurs de l'habitat, des transports, individus, ..)
- Faire **participer** (interne et externe) et **responsabiliser**
- S'appuyer sur les **compétences** régionales et locales (ADEME, ALE, ARPE, OREMIP)

- **formation des agents administratifs et des acteurs locaux, information des particuliers : agir sur les comportements**
  - Créer une ALE, un EIE
- **Les bâtiments communaux et le parc HLM**
  - Mettre en place une comptabilité énergétique pour chasser les points noirs
  - Construire des bâtiments économes
  - Diminuer le recours aux énergies fossiles et avoir recours aux énergies renouvelables
- **Les opération d'aménagement « durables » : un lotissement « HQE », une ZAC « HQE »**
- **Le développement des énergies renouvelables sur le territoire**
  - bois, solaire, biomasse
- **Les transports**
  - Choisir des véhicules « propres
  - Développer et encourager les modes de transports collectifs, propres et la maîtrise des déplacements

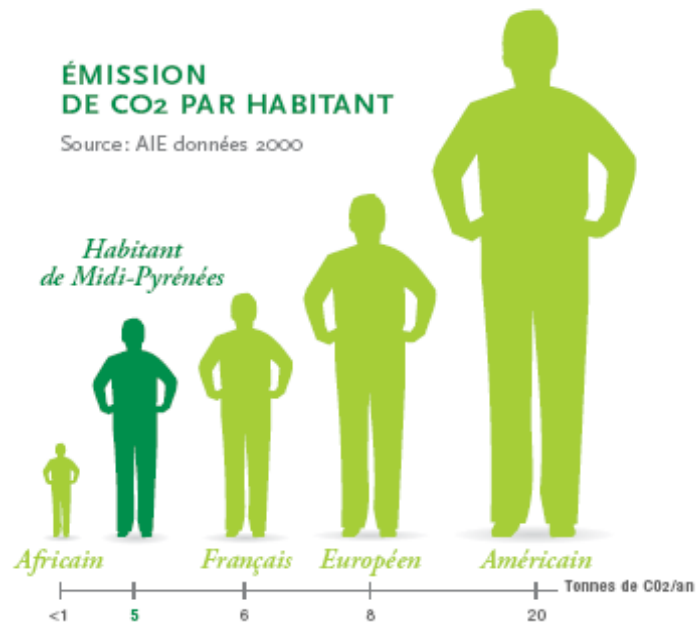


## • Actions économes dans l'habitat (pour une famille de 4 personnes)

- 2 Mousseurs = 15 kgCO<sub>2</sub>
- 1 douchette = 150 kgCO<sub>2</sub>
- 5 Lampes basse consommation = 30 kgCO<sub>2</sub>
- CESI = 300 kgCO<sub>2</sub>
- SSC = plus d'une tonne de CO<sub>2</sub>
- Chaudière bois = 2,5 tCO<sub>2</sub>
- Isolation des combles = 800 kgCO<sub>2</sub>

## • Actions économes dans le domaine des transports

- Acheter un véhicule « propre » = plus d'une tonne de CO<sub>2</sub>
- Covoiturage Domicile-Travail (ou Domicile-Ecole) = plus d'une tonne de CO<sub>2</sub>
- Conduite économe = 300 kgCO<sub>2</sub>



- **La Région**

- **Des agglomérations**

Montauban, le SICOVAL, le Grand Toulouse

- **Des parcs naturels régionaux**

Les Grands Causses, le Haut-Languedoc, les Pyrénées Ariégeoises

- **Des villes**

Albi, Colomiers

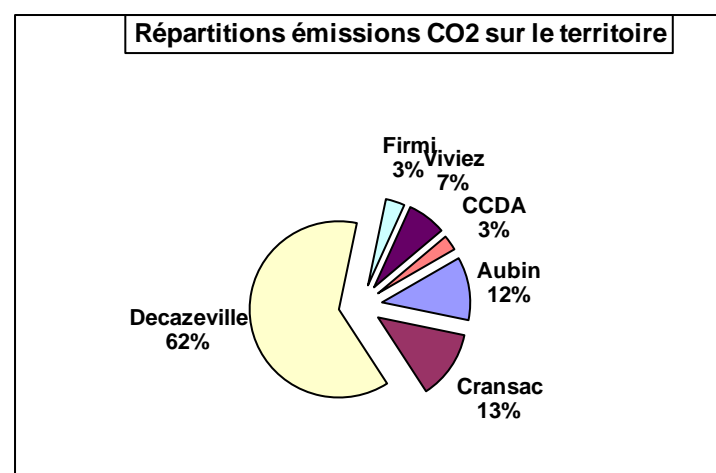
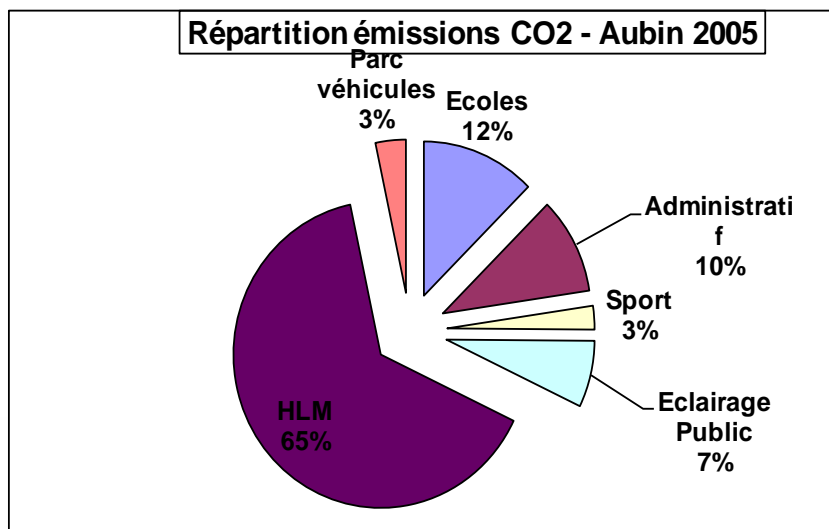
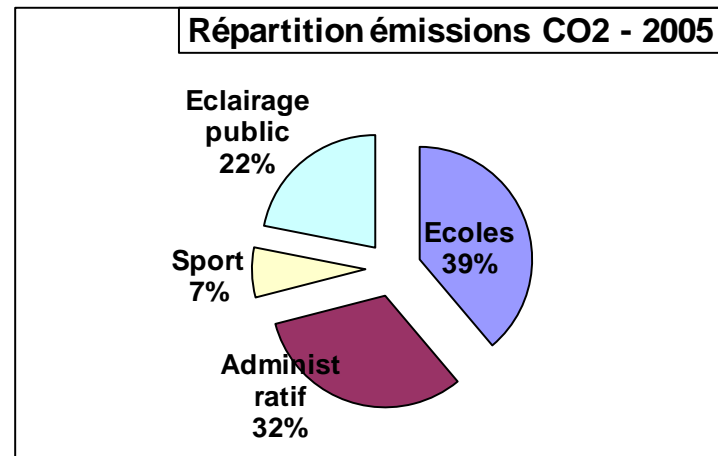
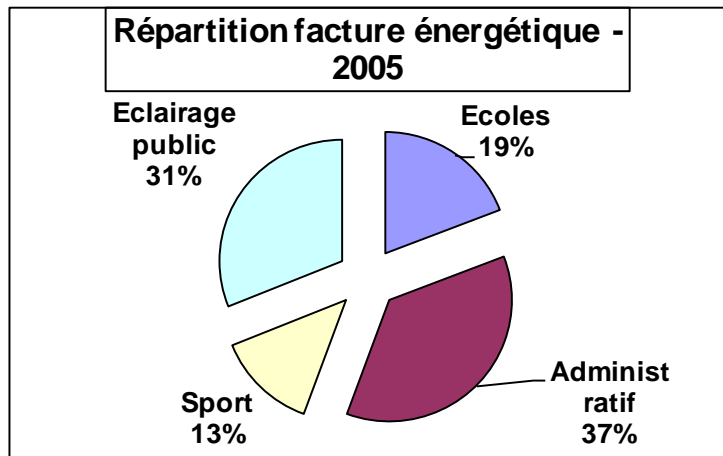
- **Des communautés de communes**

Decazeville-Aubin

- **Des pays**

Albigeois, Midi-Quercy, Sud Toulousain, Val d'Adour

- ARPE 2006 : diagnostic territorial simplifié (kWh / t<sub>eq</sub> CO<sub>2</sub>) à l'échelle de la CC



⇒ **5 actions prioritaires**

- **Action 1 : bâtiments communaux**
  - Mise en place – difficile - du suivi énergétique de patrimoine
  - Choix des bâtiments et lancement de diagnostics énergétiques
- **Action 2 : offices HLM**
  - Visite sur 3 bâtiments collectifs
  - Rapport de préconisations générales
- **Action 3 : opération collective « Eclairage Public » à l'échelle de la CC**
  - Tout reste à faire (difficultés devant la récolte des données EP)
- **Action 4 : guide de sensibilisation pour les particuliers**
  - Guide « agir pour le climat » personnalisé CCDA
- **Action 5 : formation des agents**
  - Formation sur le suivi énergétique de patrimoine: 09/2008
  - Formation généraliste DD / effet de serre

## Le 3 x 20 en 2020

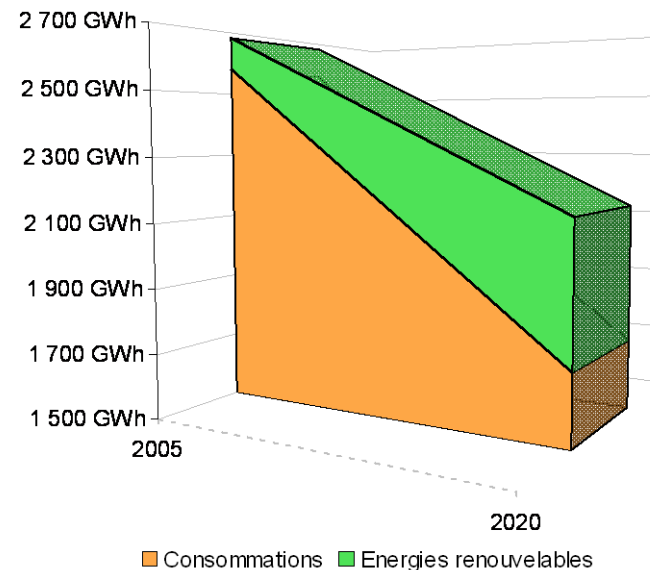
- 20% d'économie d'énergie
- 20% de gaz à effet de serre en moins
- 20% d'énergies renouvelables

## Le bilan en 2020

- 2 146 GWh consommés = 536 GWh économisés
- 480 000 tCO<sub>2</sub> émises = 120 000 tCO<sub>2</sub> évitées
- 429 GWh d'origine renouvelable

## Cela signifie

- 7 000 logements à rénover au niveau Effinergie, soit 700 par an
- Diagnostics énergétiques en entreprise : 30 tertiaire et 10 industries par an
- 40 exploitations agricoles auditées par an
- 1 trajet domicile - travail par semaine reporté modalement
  
- 350 CESI, 30 SSC, 10 CESC par an
- 45 toits solaires PV et 1 toit solaire collectif PV par an, 1 centrale PV de 100 kWc
- 20 chaudières individuelles bois énergie par an, 2 chaudières collectives par an
- 3 chaufferies bois énergie par an pour tertiaire/industrie
- Continuer le développement éolien - hydroélectricité ....



- **Groupes de travail thématiques, axés fortement sur l'énergie :**

- GT 1 : Information, Animations, Trophées
- GT 2 : MDE dans les bâtiments
- GT 3 : agriculture et environnement
- GT 4 : EnR
- GT 5 : transports
- GT 6 : suivi, coordination

- **Plan d'actions voté, mise en œuvre prochaine**

- Action 1 : Animation, sensibilisation.
- Action 2 : Entreprises
- Action 3 : Collectivités exemplaires.
- Action 4 : Financement de la rénovation.
- Action 5 : Agriculture
- Action 6 : Bois énergie
- Action 7 : Solaire
- Action 8 : Urbanisme
- Action 9 : Transport
- Action 10 : Adaptation aux changements climatiques

Livrez-nous vos envies, vos idées ...



*Le Parc renouvelle son label*

[www.horizon2021.fr](http://www.horizon2021.fr)



- **Pays très motivé et moteur**
  - Déjà en démarche Ag21
- **ARPE / OREMIP**
  - Accompagnement technique à la mise en place du PCET
  - Sensibilisation, méthodologie PCET
- **Etat d'avancement**
  - 2 Ateliers techniques : sensibilisation, présentation d'experts, discussions ...
    - « aménager, se loger, se déplacer »
    - « acheter, consommer, produire »
  - Choix des actions à mettre en œuvre (attention aux compétences du pays !)
  - Plan d'actions finalisé d'ici fin 2009 ; début des actions janvier 2010



- **Genèse :**
  - 2006 : sensibilisation ARPE au diagnostic énergétique territorial
  - De nombreuses actions de Sensibilisations : soirées débats, Projections de films, ...



- **Le plan climat**
- Le Pays a décidé de confier aux bureaux d'études MARGE & ISL, l'élaboration d'un diagnostic climat-énergie sur notre territoire. l'objectif de ce diagnostic est de porter à la connaissance des élus et des partenaires du Pays, les différents enjeux, potentialités et responsabilités du territoire en matière de lutte et adaptation face aux changements climatiques. Ce diagnostic devra également servir de support pour la définition d'une stratégie et d'un programme d'actions opérationnelles et réalistes concernant :
  - la réduction des consommations énergétiques,
  - le développement des EnR.
  - La limitation des diverses émissions de GES,
  - La lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Le périmètre de ce diagnostic est le Pays hors agglomération albigeoise, soit 101 Communes. Il se décompose en 3 phases :

Phase 1 : Etat des lieux simple des consommations et de la production d'énergie sur le territoire ainsi que des émissions de gaz à effet de serre

Phase 2 : Estimation des potentialités du territoire

Phase 3 : Définition de la stratégie et rôle des acteurs

- **Genèse :**
  - 2004 : diagnostic énergétique de territoire
  - Territoire précurseur en région MIP
  - Forte volonté politique
- **Plan d'actions initial tourné vers la MDE et les EnR**
- **3 ans de contrat ATENEE**
- **Transformation du contrat ATENEE en contrat COT**
- **Embauche d'un chargé de mission PCET , et volonté d'embauche de 2 techniciens destinés au Conseil en Energie Partagé en 2009**



## De la thermographie infrarouge au plan climat

- **Un plan d'actions pour 2010**
- La ville d'Albi souhaite **un plan climat territorial** qui soit le prolongement des actions déjà menées en faveur de l'environnement **dans le cadre de l'agenda 21.**

**un stand autour du plan climat au salon Habitarn qui se tiendra du 23 au 26 octobre au parc des expositions.**

Des postes informatiques permettront à chacun d'évaluer ses émissions de gaz à effet de serre en fonction de son mode de vie et d'envisager les engagements à prendre pour les réduire.

Le questionnaire touchera autant au logement qu'aux déplacements et à l'alimentation. Un espace sera dédié à la thermographie aérienne pour tous les Albigeois qui n'ont pas encore récupéré la **carte thermique** de leur toiture.



## Le plan climat

3 000 kits "action climat" seront remis gratuitement à cette occasion aux personnes qui se seront prêtées à cette démarche. Ces kits comprennent plusieurs outils pratiques pour limiter sa facture écologique .

Aujourd'hui, il est en effet possible de diviser sa facture par deux avec des installations de chauffage adaptées, une isolation performante, des appareils basse consommation et en mettant en oeuvre des gestes simples au quotidien.

### Les étapes du plan climat

- Organisation d'actions de sensibilisation et de communication.
- Réalisation du diagnostic des sources d'émissions de gaz à effet de serre et définition des objectifs de réduction.
- Proposition d'un plan d'action pour réduire les gaz à effet de serre et adapter le territoire aux impacts du changement climatique.
- Mise en oeuvre du plan d'action.